



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## fraude fiscale

Question écrite n° 25602

### Texte de la question

M. Jean-Claude Buisine attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la transparence de la vie politique, le renforcement de la lutte contre la grande délinquance économique et financière et la lutte contre les paradis fiscaux. Tout en adhérant à cette volonté d'exemplarité qui, il l'espère, sera partagée par l'ensemble des élus républicains, il souhaite que cette exemplarité et ce souci de transparence soient respectés par les responsables locaux qui occupent des responsabilités importantes dans différents syndicats et diverses chambres à vocation économique. Pour lui, un travail considérable doit être réalisé au niveau des banques, de leur transparence, de l'Europe (1 000 milliards de fraude par an), et de lutte contre les paradis fiscaux. Il reste très interrogatif en se remémorant un rapport d'information datant d'avril 2002 sur les obstacles au contrôle et à la répression de la délinquance financière et du blanchiment des capitaux. « La mondialisation des échanges et la libéralisation des mouvements de capitaux, en l'absence de toute nouvelle régulation au niveau international, conduisaient à l'époque les députés Montebourg et Peillon, se sont accompagnées depuis vingt ans d'une accélération et d'un accroissement sans précédent de la vitesse et du volume des capitaux en circulation. Toutefois, en pratique, ce phénomène demeure sous-estimé par les acteurs financiers les mieux placés pour le détecter et reste très difficile à prouver et n'est finalement que très rarement et faiblement sanctionné sur le plan pénal ». Onze ans après, les conclusions sont identiques, à croire que le sujet a été gelé pendant les deux derniers quinquennats. En ce qui concerne la France, un rapport établi par le principal syndicat de fonctionnaires des impôts juge que la fraude fiscale atteindrait, dans notre pays, 60 milliards à 80 milliards d'euros, soit près de 20 % des recettes fiscales brutes, l'essentiel de cette fraude étant constituée par des escroqueries liées à l'impôt sur les sociétés et à la TVA qui ont augmenté de manière exponentielle. Aujourd'hui la DGFIP, amputée ces 10 dernières de plus de 30 000 agents, n'arrive plus à faire face à ses missions. Cette direction essentielle souffre des décisions prises dans le cadre de la RGPP et d'un manque de moyens humains pour assurer le contrôle fiscal et le recouvrement de l'impôt de manière optimale. Dans le cadre du plan de lutte contre la délinquance économique et la fraude fiscale, il lui demande s'il compte doter ces services spécialisés de moyens supplémentaires.

### Texte de la réponse

La direction générale des finances publiques (DGFIP), comme les autres directions, participe effectivement à la réduction du volume des emplois publics. Ce sont moins de 22 000 emplois qui ont été ainsi supprimés en dix ans. Cette évolution s'inscrit dans les orientations fixées par le Président de la République, qui conduisent en particulier à renforcer en emplois les secteurs de l'enseignement, de la sécurité et de la justice. Dans le même temps, et pour assurer la stabilité globale des effectifs de l'État qui participe au redressement des comptes publics, il est nécessaire d'être rigoureux dans d'autres départements ministériels. Ainsi, la loi de finances pour 2013 a fixé une diminution du plafond d'emplois de la DGFIP de 2 023 équivalent temps plein, soit un volume de suppressions inférieur à celui de 2012. Les efforts demandés à la DGFIP sont répartis de manière équilibrée et en cohérence avec les objectifs assignés à cette administration. Le Gouvernement partage la préoccupation de l'auteur de la question et il fait de la lutte contre la fraude fiscale une de ses priorités. C'est la raison pour

laquelle, bien que les emplois de la DGFIP aient diminué, cette évolution n'a pas concerné les effectifs du contrôle fiscal. Au contraire sur décision du Président de la République, les équipes de vérificateurs de la DGFIP ont été renforcées de 50 agents en septembre 2013.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Buisine](#)

**Circonscription :** Somme (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25602

**Rubrique :** Impôts et taxes

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie et finances

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 avril 2013](#), page 4650

**Réponse publiée au JO le :** [10 décembre 2013](#), page 12940